



CRC Auvergne, Rhône-Alpes

KAR A191666 KJF

27/11/2019



M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

Madame Marie-Christine DOKHELAR

Présidente

CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

124, boulevard Vivier-Merle

CS 23624

69503 LYON CEDEX 3

Le 25 novembre 2019

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

V/Réf. : votre lettre n° D192695

N/Réf. : JMP/CB

Lettre recommandée avec A/R n° 1A 153 165 7448 0

Madame la Présidente,

Je fais suite au rapport d'observations définitives que vous m'avez adressé par lettre recommandée en date du 22 novembre 2019, reçu ce jour, qui concerne les exercices 2012 et suivants de notre Commune.

Ce rapport n'appelle aucune observation de ma part.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le Maire,
Conseiller départemental
du Canton du Mont-Blanc,



Jean-Marc PEILLEX